

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

LANCEMENT ET SIGNATURE MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS FIXE ET MOBILE. AUTORISATION

Séance du 18 juillet 2020

L'an deux mille vingt , le dix huit juillet à 09:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Pouban, M Joussaume, Mme Fize, M Capouillez, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, Mme Damisa, M Tartary, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, Mme Berbis, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, Mme Laplace, Mme Martin, M Grémy, Mme Ersin, M Mangon, M Bessière, Mme Courrèges, Mme Picard, Mme Branas, M Hélaudais

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Croizet à M Royer
Mme Vaccaro à Mme Branas
M Augé à Mme Picard
M Acquaviva à Mme Picard

Secrétaire de séance : M Bruno Cristofoli.

La séance est ouverte,

Délibération du : 18 juillet 2020
Rendue exécutoire le : 21 juillet 2020
Publiée le : 21 juillet 2020

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

Délibération du conseil municipal

Séance du 18 juillet 2020

LANCEMENT ET SIGNATURE MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS FIXE ET MOBILE. AUTORISATION

M Stéphane Delpeyrat, Maire, présente le rapport suivant.

Par délibération n° DG17_145 en date du 27 septembre 2017, le Conseil Municipal autorisait Monsieur le Maire à signer le marché de services de télécommunications fixe et mobile pour le groupement de commande de la Ville de Saint-Médard-en-Jalles. Ce dernier avait été conclu pour une durée d'un an, renouvelable deux fois maximum à compter du 1er janvier 2018.

Ce marché prend donc fin le 31 décembre 2020.

Dans le respect des dispositions actuellement en vigueur et afin de pérenniser ces prestations, une consultation, selon la procédure d'appel d'offres communautaire, sera engagée.

Ce marché, décomposé en deux lots, prévoit la mise en place d'un montant maximum annuel par lot, tel que présenté ci-après :

- Lot 1 "Téléphonie fixe, raccordement direct et présélection" : 95 000 € HT
- Lot 2 "Services de téléphonie mobile et des terminaux numériques" : 35 000 € HT

Il portera sur une durée de deux ans fermes renouvelable une fois un an, ce qui amènerait son terme au 31 décembre 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Autorise Monsieur le Maire, ou en son absence son représentant, à lancer la procédure et à signer le marché découlant de cette consultation.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **L'UNANIMITE**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles

le 18 juillet 2020

pour expédition conforme

Le maire,



Stéphane Delpeyrat



-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG20_099
Date de la décision :	2020-07-18 00:00:00+02
Objet :	LANCEMENT ET SIGNATURE MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS FIXE ET MOBILE. AUTORISATION
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1.15 - Délibérations, décisions
Identifiant unique :	033-213304496-20200718-DG20_099-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20200718-DG20_099-DE-1-1_0.xml	text/xml	963
Nom original :		
DG20_099.pdf	application/pdf	482025
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20200718-DG20_099-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	482025

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 juillet 2020 à 10h21min57s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 juillet 2020 à 10h21min58s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 juillet 2020 à 10h26min25s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 juillet 2020 à 10h26min33s	Reçu par le MI le 2020-07-21